

**Nom du produit:** Lontrel\* 360 Herbicide

**Date de création:** 2010.09.14

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Lontrel\* 360 Herbicide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW,  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par:**

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision**

2010.09.14

Information aux clients:

800-667-3852

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Rouge ou brun

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Agréable

**Dangers du produit:**

**MISE EN GARDE!** Liquide et vapeurs combustibles. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Peut irriter les voies respiratoires. Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une longue distance; possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Se tenir à l'écart des zones basses. Éliminer les sources d'inflammation. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut occasionner une légère sensation d'inconfort aux yeux. Peut irriter les yeux. Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires. Les brouillards peuvent irriter les yeux. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

**Contact avec la peau:** Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons. Une exposition excessive (400 ppm) à l'isopropanol peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition de plus longue durée ou à des concentrations plus élevées peut entraîner les effets suivants: incoordination, confusion, hypotension, hypothermie, collapsus circulatoire, arrêt respiratoire et mort. À la suite d'une exposition aux vapeurs d'isopropanol, les effets observés chez les animaux comprennent des lésions à la membrane qui tapisse l'oreille moyenne. Cependant, la pertinence de cette information pour les humains demeure inconnue.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie

**Effets d'une exposition répétée:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Clopyralid. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Reins. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie Pour le ou les principaux composants: Alcool isopropylique. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie Chez les rats mâles, on a noté des effets sur les reins et/ou des tumeurs. On estime que ces effets sont spécifiques aux espèces et qu'il est peu probable qu'ils se produisent chez les humains.

**Malformations congénitales/effets sur le développement:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale. Pour le ou les principaux composants: Sur des animaux de laboratoire, l'isopropanol s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour les mères.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Sel de monoéthanolamine du clopyralid (*)	57754-85-5	40.9 %
Alcool isopropylique	67-63-0	5.0 %
Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer	69029-39-6	1.0 %
Balance		53.1 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

## 4. PREMIERS SECOURS

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Ingestion:** Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

**Information à l'usage du médecin:** Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si des quantités substantielles ont été ingérées et si le patient montre des signes d'intoxication, une hémodialyse peut s'avérer profitable. Envisager une hémodialyse pour les patients souffrant d'hypotension persistante ou de coma et qui ne répondent pas au traitement standard (niveaux d'isopropanol entre 400 et 500 mg/dl). (Goldfrank 1998, King et coll., 1970.) Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction:** Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type AFFF) ou les mousses à base protéinique sont préférables, si disponibles. Les mousses antialcool (de type ATC) pourraient fonctionner.

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Éliminer les sources d'inflammation. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 « Mesures à prendre en cas de rejet accidentel » et 12 « Informations écologiques » de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. Peut produire un incendie instantanée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques.

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement:** Si possible, contenir le produit déversé. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 « Considérations relatives l'élimination ».

**Précautions personnelles:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 « Manipulation ». Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 « Contrôle de l'exposition et protection individuelle ».

**Précautions environnementales:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 « Informations écologiques ».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement.

### Entreposage / Stockage

Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Alcool isopropylique	Columbie Br.	VME	200 ppm
	Columbie Br.	VLE	400 ppm
	Ontario	VME	200 ppm
	Ontario	VLE	400 ppm
	ACGIH (USA)	VME	200 ppm
	ACGIH (USA)	VLE	400 ppm
	Québec	VME	983 mg/m3 400 ppm
	Québec	VLE	1,230 mg/m3 500 ppm
	Québec	VME	983 mg/m3 400 ppm
	Québec	VLE	1,230 mg/m3 500 ppm
	Alberta	VME	492 mg/m3 200 ppm
	Alberta	VLE	984 mg/m3 400 ppm
Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer	Dow IHG	VME	2 mg/m3

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Si une exposition aux particules est susceptible de se produire et de provoquer une sensation d'inconfort aux yeux, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

**-Protection des mains:** Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle").

**AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les limites d'exposition. Lorsqu'une protection respiratoire est requise, utiliser un appareil respiratoire filtrant ou un appareil respiratoire isolant à pression positive à adduction d'air, tous deux homologués, selon les concentrations possibles dans l'atmosphère. Pour les urgences et d'autres situations dans lesquelles les valeurs limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué, isolant autonome à pression positive, ou isolant à adduction d'air comprimé alimenté avec une source autonome auxiliaire. Dans les endroits clos ou mal ventilés, porter un appareil respiratoire autonome, ou un appareil à adduction d'air avec une source d'oxygène autonome auxiliaire; ces appareils doivent être homologués. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Rouge ou brun
<b>Odeur</b>	Agréable
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	47.2 °C <i>Coupelle fermée</i>
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Tension de vapeur</b>	23.5 mmHg @ 20 °C
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	100 °C <i>Bibliographie</i> .
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	1.06 @ 20 °C
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	1.161
<b>Densité du liquide</b>	1.161 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C <i>Calcul</i>
<b>Point de congélation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point de fusion</b>	Sans objet
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Miscible à l'eau
<b>pH</b>	7.5 - 8.0
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	7 cPs
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée d'essais disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité/instabilité

Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

**Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. Éviter la lumière directe du soleil.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides. Organohalogénés. Oxydants. Éviter le contact avec les métaux tels que: Zinc. Laiton. Aluminium. Cuivre.

### Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

**Décomposition thermique**

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Pyridine chlorées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Ingestion**

|| DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

**Cutanée**

|| DL50, lapin > 5,000 mg/kg

**Inhalation**

|| Concentration maximale pouvant être atteinte.. CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 3.0 mg/l

**Domage oculaire / irritation des yeux**

|| Peut occasionner une légère sensation d'inconfort aux yeux. Peut irriter les yeux. Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires. Les brouillards peuvent irriter les yeux. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

**Corrosion / irritation de la peau**

|| Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie

**Sensibilisation****Peau**

|| N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

**Toxicité à doses répétées**

|| Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Clopyralid. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Reins. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie  
|| Pour le ou les principaux composants: Alcool isopropylique. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Les observations sur des animaux comprennent: Léthargie  
|| Chez les rats mâles, on a noté des effets sur les reins et/ou des tumeurs. On estime que ces effets sont spécifiques aux espèces et qu'il est peu probable qu'ils se produisent chez les humains.

**Toxicité chronique et cancérogénicité**

|| Pour les composants testés: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

**Toxicité pour le développement**

|| Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale. Pour le ou les principaux composants: Sur des animaux de laboratoire, l'isopropanol s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour les mères.

**Toxicité pour la reproduction**

|| Pour les composants testés: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

**Toxicologie génétique**

|| Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Pour les composants testés: Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT

Données pour le composant: **Sel de monoéthanolamine du clopyralid (\*)****Mouvement et répartition**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Persistance et dégradabilité**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %).

Données pour le composant: **Alcool isopropylique****Mouvement et répartition**

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 3.38E-06 - 8.07E-06 atm\*m3/mole; 25 °C Estimation

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 0.05 Mesuré

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 1.1 Estimation

**Persistance et dégradabilité**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

**Photodégradation indirecte par les radicaux OH**

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
7.26E-12 cm3/s	1.472 jr	Estimation

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
95 %	21 jr	Test OCDE 301E

**Demande biologique en oxygène (DBO):**

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
20 - 72 %		78 - 86 %	

**Demande chimique en oxygène:** 2.09 mg/mg

**Demande théorique en oxygène:** 2.40 mg/mg

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer****Mouvement et répartition**

Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire. Peut mousser dans l'eau.

**Persistance et dégradabilité**

Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %).

**Demande chimique en oxygène:** 1.78 mg/mg

**Demande théorique en oxygène:** 2.35 mg/mg

## ÉCOTOXICITE

Données pour le composant: **Sel de monoéthanolamine du clopyralid (\*)**

Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les poissons (CL50 > 100 mg/L).

Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les invertébrés aquatiques

(CL50/CE50 > 100 mg/L). Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les

organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus

sensibles. Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (DL50 entre

501 et 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les

oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

- || CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), statique, 96 h: > 2,900 mg/l
- || CL50, crapet arlequin (Lepomis macrochirus), statique, 96 h: 125 - 4,686 mg/l
- || CL50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), statique, 96 h: 1,968 - 2,900 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

- || CL50, puce d'eau Daphnia magna, statique, 48 h, survie: 1,100 mg/l
- || CE50, puce d'eau Daphnia magna, statique, 48 h, immobilisation: 225 - 1,133 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

- || EbC50, algue verte Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum capricornutum), statique, 96 h: 6.9 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

- || DL50 par voie orale, colvert (Anas platyrhynchos): 1465 - 2000 mg/kg poids corporel.
- || CL50 par voie alimentaire, Colin de Virginie: > 5620 mg/kg par voie alimentaire.
- || DL50 par contact, Abeille (Apis mellifera): > 100 microgrammes/abeille
- || DL50 par voie orale, Abeille (Apis mellifera): > 100 microgrammes/abeille

**Données pour le composant: Alcool isopropylique**

- || Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

- || CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), Essai en dynamique, 96 h: 9,640 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

- || CL50, puce d'eau Daphnia magna, statique, 24 h, immobilisation: 24 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

- || CE50, algue de l'espèce du Scenedesmus, Inhibition du taux de croissance, 72 h: > 1,000 mg/l

**Toxicité pour les micro-organismes**

- || CE50; boues activées: > 1,000 mg/l

**Données pour le composant: Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

- || Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

- || CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), 96 h: 13.3 mg/l
- || CL50, crapet arlequin (Lepomis macrochirus), 96 h: 4.8 mg/l
- || CL50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), 96 h: 3.7 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

- || CL50, puce d'eau Daphnia magna, 48 h: 10.5 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

- || CL50 par voie alimentaire, Abeille (Apis mellifera): > 105 microgrammes/abeille
- || DL50 par contact, Abeille (Apis mellifera): > 100 microgrammes/abeille

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TDG Petit conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**

**Désignation exacte pour l'expédition:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

**Nom technique:** CONTIENT DE L'ISOPROPANOL

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**IMDG**

**Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** CONTAINS ISOPROPANOL

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Numéro EMS:** F-E,S-E

**OACI/IATA**

**Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

**Nom technique:** CONTAINS ISOPROPANOL

**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Instruction Emballage Cargo:** 310

**Instruction Emballage Passager:** 309

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires:** 23545

**Code national canadien de prévention des incendies**

Classe II

**16. AUTRES DONNÉES****Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	2	2	1

**Utilisations recommandées et restrictions**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 50397 / 1023 / Date de création 2010.09.14 / Version: 4.0

Code DAS: XRM-3972

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*